



Fédération des Deux Rives (FDR)
Gouvernement Provisoire Pied-Noir en Exil (GPPNE)
Etat Pied-Noir en Méditerranée

La Paix pour seul Combat

Le Chef du Gouvernement

Communiqué

Cher(e)s Compatriotes et Ami(e)s,

A l'occasion de la nouvelle année 2018, nous venons vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

L'Etat Pied-Noir, créé depuis le 1^{er} Octobre 2016, est un Etat à souveraineté fonctionnelle. Il est un sujet de droit international public.

L'Etat Pied-Noir à un nom : la Fédération des Deux Rives (FDR).

Il ne tardera pas à établir son siège international et ses représentations dans le Monde.

L'Etat Pied-Noir est représenté par un Chef de l'Etat, un Président du Conseil d'Etat, un Président de l'Assemblée Nationale et un Président du Conseil des Ministres.

Le Président du Conseil des Ministres est le Chef du Gouvernement Provisoire Pied-Noir en Exil (GPPNE) mais aussi le Porte-Parole de l'ensemble des corps constitués.

L'Etat Pied-Noir s'est doté d'une devise, d'Armoiries, d'un Drapeau, d'un Hymne, d'une Constitution, d'une Doctrine, d'un Site, d'un Blog, d'une Page face book et d'une Agence de Presse.

Il est désormais à la recherche d'un territoire afin d'établir ses fonctions vitales.

L'Etat Pied-Noir tient sa légitimité de la Déclaration Universelle des Droits des Peuples (DUDP) signée à Alger le 6 juillet 1976.

http://www.unesco.org/culture/natlaws/media/pdf/algeria/afr_declaration_alger_droit_peuples_1976_freo_rof.pdf

Il reconnaît l'ensemble des Etats du Monde ainsi que les Grandes Organisations travaillant, en particulier, en faveur de la Paix et de la Fraternité entre les Peuples mais aussi de la Santé publique, de la stricte Egalité entre les Etres Humains, du Développement durable, de l'Education et du Droit de ces Peuples à disposer d'eux- mêmes.

L'Etat Pied-Noir a inscrit, dans sa Constitution, le français comme langue nationale, le droit à la double nationalité, la stricte neutralité politique dans les conflits internationaux et la laïcité. Il ne revendique aucun territoire. Il s'interdit toute ingérence dans le cadre des relations franco-algériennes.

Il rétablira la Vérité sur son histoire qui commença au II^{ème} siècle en Tamazgha avec l'arrivée de la première tribu juive et fera valoir les droits de ses citoyens dans le cadre de la DUDP.

Montpellier le 31/12/2017

Jacques Villard

Chef du Gouvernement Provisoire Pied-Noir en Exil (GPPNE).

Président du Conseil des Ministres de la Fédération des Deux Rives (FDR).

Porte-parole des Corps Constitués.

Contact : gppne.pcm@gmail.com
06.43.12.09.35